Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Consulat Général de France
A Beyrouth

DOCUMENTS A FOURNIR AU MOMENT DU DEPOT DE LA DEMANDE DU CERTIFICAT DE CAPACITE A MARIAGE

A FAIRE AU MINIMUM 2 MOIS AVANT LE MARIAGE

La présence des deux époux au moment du dépôt du dossier est exigée

Les documents requis sont :

- **Renseignements relatifs à chacun des époux** (ci-joint) ;
- **Renseignements communs aux époux** (ci-joint) ;

Personne française :

- **Copie intégrale (original) de l'acte de naissance de moins de trois mois**
- **Justificatif de l'identité** : photocopie du passeport, CNI, carte consulaire ; 1 copie
- **Justificatif de domicile** (au choix) :
  - Inscription au registre des Français établis hors de France pour les ressortissants français résidant au Liban ou dans un pays tiers
  - Photocopie de facture (EDF, logement, téléphone, impôts…)
  - Attestation de résidence émanant de la mairie française (si le conjoint habite chez une tierce personne) ou attestation de la personne avec signature légalisée à la mairie avec photocopie de sa carte nationale d'identité française

Si vous êtes en possession d'une preuve de la nationalité française (certificat de nationalité française, décret de naturalisation ou déclaration de nationalité), vous pouvez utilement en joindre la copie

Personne étrangère :

- **Personne née au Liban :** acte de naissance libanais (*Wathikat wilada*) délivré par la commune de naissance;
- **Personne née dans un autre pays :** acte de naissance délivré par la commune de naissance ;

- **La fiche individuelle d'état civil** (*Ikhraj kaid fardi*) de la partie étrangère ;
- **Justificatif de l'identité** : photocopie du passeport ou carte d'identité traduite uniquement ; 1 copie
- **Certificat de résidence** (*Ifadat sakan*) délivré par le maire (*Mokhtar*)

Pièces exigées pour les mineurs ou majeurs protégés :

- Consentement du curateur pour les majeurs en curatelle
- Consentement des père et mère ou du conseil de famille pour les majeurs en tutelle
- Avis médical pour les majeurs en tutelle

Tous les documents français et libanais doivent être présentés en originaux, récents de moins de trois mois (six mois pour les documents émis à l'étranger). Les documents rédigés en langue étrangère doivent être traduits par un traducteur assermenté et dûment légalisés. (Les documents libanais ainsi que leurs traductions doivent être légalisés par le Ministère des Affaires Etrangères libanais.)

L'officier d'état civil français peut s'assurer de la régularité des actes étrangers présentés auprès des autorités locales, ce qui peut occasionner des délais parfois longs

En cas de nécessité l'administration peut être appelée à vous demander un complément de dossier

IL APPARTIENT AUX INTÉRESSÉS DE FAIRE LA PHOTOCOPIE DE LEURS DOCUMENTS

Consulat Général de France à Beyrouth
Service de l'état civil
Rue de Damas - Beyrouth
etat-civil.beyrouth-cslt@diplomatie.gouv.fr
Téléphone: 961.1.420100 – Télécopie: 961.1.420101

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Consulat Général de France
A Beyrouth

RENSEIGNEMENTS RELATIFS
A CHACUN DES FUTURS EPOUX
DEMANDE DE CERTIFICAT DE CAPACITE A MARIAGE

NOM : (majuscules) .....
Prénoms : (dans l'ordre de l'état civil) .....

PROFESSION : .....

LIEU DE NAISSANCE : .....
(code postal) : .....
PAYS : .....

DATE DE NAISSANCE : .....
NATIONALITE(S) : .....

DOMICILE OU RESIDENCE : .....
Lieu : .....
N° et rue : .....
Pays : .....
Tél : ……..……Courriel :……

SITUATION FAMILIALE : ☐ CELIBATAIRE ☐ VEUF (VE) : ☐ DIVORCE (E) :

Si veuf (ve) ou divorcé (e) :

Nom et prénom du précédent conjoint : .....

Date et lieu du précédent mariage : .....

Date du veuvage[(1)] ou de la décision de divorce[(2)] : .....

Filiation	**Père**	**Mère**
NOM		
PRENOMS		

J'ATTESTE SUR L'HONNEUR L'EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS DONNES.

A ..... , le .....

SIGNATURE

[(1)] **Produire une copie de l'acte de décès du précédent conjoint ou un livret de famille français.**
[(2)] **Produire une copie de l'acte de mariage avec la mention de divorce ou un livret de famille français.**

TRES IMPORTANT

En application de l'article 161 du code pénal, sera puni d'un emprisonnement de 6 mois à 2 ans et d'une amende de 400 à 4 000 francs (60 à 600 euros) ou de l'une de ces deux peines seulement, quiconque aura sciemment établi ou fait usage d'une attestation ou d'un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ou qui aura falsifié ou modifié une attestation ou un certificat originairement sincère.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Consulat Général de France
A Beyrouth

RENSEIGNEMENTS RELATIFS
A CHACUN DES FUTURS EPOUX
DEMANDE DE CERTIFICAT DE CAPACITE A MARIAGE

NOM : (majuscules) .....
Prénoms : (dans l'ordre de l'état civil) .....

PROFESSION : .....

LIEU DE NAISSANCE : .....
(code postal) : .....
PAYS : .....

DATE DE NAISSANCE : .....
NATIONALITE(S) : .....

DOMICILE OU RESIDENCE : .....
Lieu : .....
N° et rue : .....
Pays : .....
Tél : ……..……Courriel :……

SITUATION FAMILIALE : ☐ CELIBATAIRE ☐ VEUF (VE) : ☐ DIVORCE (E) :

Si veuf (ve) ou divorcé (e) :

Nom et prénom du précédent conjoint : .....

Date et lieu du précédent mariage : .....

Date du veuvage[(1)] ou de la décision de divorce[(2)] : .....

Filiation	**Père**	**Mère**
NOM		
PRENOMS		

J'ATTESTE SUR L'HONNEUR L'EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS DONNES.

A ..... , le .....

SIGNATURE

[(1)] **Produire une copie de l'acte de décès du précédent conjoint ou un livret de famille français.**
[(2)] **Produire une copie de l'acte de mariage avec la mention de divorce ou un livret de famille français.**

TRES IMPORTANT

En application de l'article 161 du code pénal, sera puni d'un emprisonnement de 6 mois à 2 ans et d'une amende de 400 à 4 000 francs (60 à 600 euros) ou de l'une de ces deux peines seulement, quiconque aura sciemment établi ou fait usage d'une attestation ou d'un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ou qui aura falsifié ou modifié une attestation ou un certificat originairement sincère.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Consulat Général de France
A Beyrouth

RENSEIGNEMENTS COMMUNS AUX FUTURS EPOUX
DEMANDE DE CERTIFICAT DE CAPACITE A MARIAGE

DATE ET LIEU EXACT PREVUS POUR LA CELEBRATION DU MARIAGE
.....
.....

1. PARENTE ou ALLIANCE

Les futurs époux ont-ils un lien de parenté ou d'alliance entre eux ? ☐ OUI ☐ NON

si OUI, lequel ?
.....

2. REGIME MATRIMONIAL :

Un contrat de mariage est-il prévu ? ☐ OUI ☐ NON

Un écrit désignant la loi applicable à votre régime matrimonial est-il prévu ? ☐ OUI ☐ NON

3. ENFANTS NES DES FUTURS EPOUX:

	Prénom(s)	**NOM**
Premier enfant	.....	.....
Deuxième enfant	.....	.....
Troisième enfant	.....	.....
Quatrième enfant	.....	.....

.....

A ..... , le ..... A ..... , le .....

Signature du futur époux Signature de la future épouse